

# Conseil de l'ED STT

mardi 11 avril 2023

## Ordre du jour:

- 1. Informations
- 2. Le règlement intérieur
- 3. 2<sup>e</sup> appel à mobilité doctorale
- 4. Les journées doctorales
- 5. Les contrats doctoraux – perspectives
- 6. Les critères pour l'HDR
- 7. Demandes de subventions
- 8. Questions diverses

## Membres présents

### Enseignants-chercheurs

- BERTRAND Estelle
- BOISSON Didier
- CARCAUD Nathalie
- GAILLARD Richard (visio)
- GODET Laurent (visio)
- GUILLEMAIN Hervé (visio)
- JEANNESSON Stanislas (visio)
- MADORE François (visio)
- MAZAUD Caroline (visio)
- MONTEIL Martial (visio)
- ROY Elise (visio)
- TSAYEM-DEMAZE Moïse
- VION Antoine

### BIATSS

- LOIRAT Mireille (visio)
- LE GUILLON Frédérique

### Doctorant.e.s

- BEAULIEU Pierre (visio)
- BOILEVIN Volcy (visio)
- BURBAN Claire (visio)
- CHAMPICIAUX Elisa
- JOXE Simon (visio)
- MANOURY Martin

### Membres extérieurs

- MILBURN Philip

### Invité.es

- BORE Amélia
- LACROIX Dongmei

## Membres excusé.e.s

- ANZALONE Guilhem
- BLANCHET Mickaël
- ROUSTEAU-CHAMBON Hélène
- DEVISMES Laurent
- GARAT Isabelle
- LEROI Catherine
- NECIBI Leila
- TEISSIER Pierre

# 1. Informations

- Ma thèse en 180 secondes
- La nouvelle procédure des CSI
- Rattachement d'une équipe de Droit et changement social (NU) à STT
- Réunion du collège doctoral le vendredi 14 avril
- Formations doctorales

# Formations

- Humanités numériques pour la recherche (Edgar Lejeune, UA) 6h (21 avril 2023)
- Introduction à LimeSurvey (Tristan Poullaouec, UN), 6 h (Mercredi 3 mai de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00)
- Studies, interdisciplinarité et doctorat en SHS (Yves Denéchère, UA), 3H (4 mai 2023, de 9h à 12h)
- Productions carto-graphiques pour la valorisation et la communication scientifique avec adobe illustrator (Laurent Pourinet, LETG Nantes). Lundi 5 et mardi 6 juin 2023 de 9h à 12h et de 13h à 17h30 - salle informatique 925 au rdc du bâtiment Igarun, Nantes-Université, Campus du Tertre
- Mise en page avec adobe indesign. Publication de documents de valorisation scientifique dans les normes de l'édition (Laurent Pourinet, LETG Nantes). Jeudi 8 et vendredi 9 juin 2023 de 9h à 12h et de 13h à 17h30 - salle informatique 925 au rdc du bâtiment Igarun, Nantes-Université, Campus du Tertre
- La recherche au miroir de l'activité ordinaire (Laurent Devisme, Séminaire doctoral de l'Ensa en présentiel et visio). Grande salle de réunion du CRENAU (ensa Nantes) + zoom (lien sur demande motivée à Laurent Devisme), 11 avril de 14h à 17h, 12 mai de 14h à 17h, 15 juin de 9h à 12h

## 2. Le règlement intérieur (modifications)

### 8. Procédure de sélection des doctorants

Les établissements mandatent le conseil de l'École doctorale pour mettre en œuvre une sélection ouverte et **transparente** à un contrat doctoral, en respectant les règles suivantes

### 9. Comité de suivi individuel

Le/la doctorant.e est accompagné.e par un comité de suivi individuel, composé d'au moins deux personnes non impliquées dans la thèse, habilité.e.s à diriger des recherches (HDR) ou non, dont au moins un membre extérieur à l'unité de recherche du/de la doctorant.e et soit à son établissement d'inscription soit à l'école doctorale, au moins un membre est spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse, et au moins un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. **Un membre non-spécialiste peut être de la même section CNU, mais il ne peut avoir la même spécialité stricte de recherche que la direction de thèse.**

- P. 12-13

**Si le conflit inclut des questions d'éthique, d'intégrité scientifique, de plagiat, de harcèlement et toutes formes de violences ou de discriminations, que ce soit entre doctorant.e.s, avec son encadrement (direction de thèse et CSI) ou toute autre personne du milieu académique, et cela indépendamment des statuts et positions occupées par les parties concernées, la direction de l'école doctorale prend l'attache du/de la référent.e à l'intégrité scientifique de l'établissement d'inscription du/de la doctorant.e, s'il/elle existe.**

Le règlement intérieur est adopté : 11 voix pour, 1 abstention

Rappel: seuls les membres permanents du conseil de l'ED ont voix délibérative

# 3. 2<sup>e</sup> appel à mobilité doctorale

- 1<sup>er</sup> appel de 2 000 euros
- 2<sup>e</sup> appel de 2 000 euros

Date limite de dépôt des dossiers: 2 mai à 18h00

Résultats donnés le 9 mai

Dans la répartition de la somme attribuée, il est proposé de tenir davantage compte des autres possibilités de financement que les doctorant.e.s peuvent obtenir.

Un tableau récapitulatif des différentes sources de financement va être établi pour chaque établissement.

Pour les sujets nécessitant des déplacements lointains, il sera demandé (pour les contrats doctoraux quand le sujet est déposé, pour les autres avant la commission des thèses) aux directions de thèse la façon dont elles envisagent leur financement.

# 4. Les journées doctorales

- Quiberon, 9-11 mai
- 10 mai: communications des doctorant.e.s
- 11 mai: formations

# 4. Les journées doctorales

**Proposition pour formations** aux JED 23 STT/ESC à Quiberon (10-11 mai 23)

<p><b>Matin 9h-10h30</b></p>	<p><b>Les carrières académiques:</b> Processus de Recrutement ;</p> <p>instances (CNU) ; perspectives (université, EPST, etc.) : Socio, histoire, géog.</p> <p><i>Intvnt : F. Ploux, M. Tsayem, PhMilburn:</i></p>	<p><b>Carrières extra-académiques :</b></p> <p>Perspectives et expériences.</p> <p><i>Organisat° : A. Vion</i></p> <p><i>avec intervnts extérieurs</i></p>
<p><b>Matin</b> <b>11h-12h30</b></p>	<p><b>Publier avant sa thèse</b></p> <p><b>Supports, opportunités et méthodes</b></p> <p>revues, édition, science ouverte.. ;</p> <p><i>Intvnt : F. Ploux, Véronique Van Tilbeurgh</i></p>	<p><b>Les carrières académiques:</b> Processus de Recrutement ;</p> <p>instances (CNU) ; perspectives (université, EPST, etc.) : Socio, histoire, géog.</p> <p><i>Intvnt : M. Tsayem, PhMilburn: D. Boisson,</i></p>
<p><b>ApM</b> <b>14h-15h30</b></p>	<p>- <b>Ethique environnementale 1</b> dans la recherche en Sc SOC..</p> <p><i>Interv : Véronique Van Tilbeurgh et X</i></p>	<p><b>Poursuivre en postdoc</b></p> <p>Postdoc et insertion dans la recherche</p> <p>- <i>Interv : Didier B. et intervnts ext.</i></p>
<p><b>ApM</b> <b>16h-17h30</b></p>	<p>- <b>Publier avant sa thèse</b></p> <p>revues, édition, science ouverte.. ;</p> <p><i>Intvnt : D. Boisson, M. Tsayem, PhMilburn:, F. Ploux,</i></p>	<p>- <b>Ethique environnementale</b> dans la recherche en Sc SOC..</p> <p><i>Interv : Véronique Van Tilbeurgh et X</i></p>

# 5. Les contrats doctoraux

- LMU: 1 CD d'établissement pour l'ED en 2023. Pas d'informations sur les années suivantes
- UA: 2 CD d'établissement pour l'ED par an durant la durée du contrat
- UN: modification de la procédure avec attribution de CD par laboratoires selon les notifications suivantes:

	2023	2024	2025	2026	2027
CFV	0	1	0	0.5	0
LETG	1	1	1	0.5	1
ESO	1	0	1	0	0
CRHIA	1	1	1.5	2	1
CReAAH	0	1	0	1	0
CENS	1	1	0.5	1	1
Total	4	5	4	5	3
DCS	3	4	3	3	3
Seule une équipe de DCS est membre de STT. Le laboratoire décide chaque année quelles équipes se voient attribuer des contrats doctoraux d'établissement. Aucun contrat doctoral en 2023 pour l'équipe rattachée à STT					

# 5. Les contrats doctoraux

- Date du jury: 28 juin à Angers
- Jury

Membres permanents du conseil

2 observateurs

2 étudiant.e.s élu.e.s du conseil à désigner par les doctorant.e.s

A la demandes des élu.e.s doctorant.e.s, une modification est apportée à la grille d'évaluation lors du concours:

1. Qualité du parcours académique	2. Originalité et environnement du projet	3. Faisabilité du projet	4. Pertinence de la méthodologie envisagée	5. Capacité à exposer et défendre <del>oralement</del> son projet
30 points	10 points	10 points	<del>10</del> 20 points	<del>40</del> 30 points

# 6. Les critères de l'HDR

Dans le cadre d'une demande d'inscription à l'HDR, l'École doctorale informe les candidat.e.s qu'il est demandé aux rapporteur.e.s externe(s) et interne(s) d'être attentif.ve.s aux critères suivants depuis que le/la candidat.e est maître.sse de conférences:

- Activité d'enseignement dans le supérieur
- Activité soutenue de recherche et de publications (ouvrages et articles)
- Activités de valorisation de la recherche
- Encadrement de mémoires de master
- Une/des responsabilité(s) collective(s): responsabilité pédagogique, mandat conseil d'UFR / conseil centraux / Maison de la Recherche, conseil de laboratoire, CNU, CNRS, INED, INSERM, IRD
- Participation / responsabilité d'un projet de recherche local / régional / national / européen

Pour la composition du dossier, les candidat.e.s doivent se conformer aux recommandations des sections du CNU.

# 7. Demandes de subvention

- le vendredi 26 mai 2023 une journée d'études consacrée au thème « Sociologie et biographie » à l'université de Nantes (CENS), organisée par Kheloudja Amer, Martin Manoury, Sébastien Zerilli et Elisa Champciaux

Demande de 500 euros

La somme de 300 euros est attribuée

- Doctoriales de la rudologie, 5, 6 et 7 février 2024, au Mans, organisées par Noémie Régeard, Jeanne Perez, Simon Joxe, Solène Tixadou, Maëliiss Gouchon (U de Reims)

Demande de 500 euros

Le conseil prendra une décision à l'automne en fonction de la situation budgétaire de l'ED.

## 8. Questions diverses

- Les doctorants élus posent la question du pouvoir de l'ED STT en cas d'avis défavorable à la poursuite de thèse.

L'ED réaffirme sa volonté de trouver des solutions en cas de conflit, cela peut être de changer de direction de thèse si c'est nécessaire et si c'est possible.

- Le prochain CED aura lieu en octobre 2023 (date à déterminer).